

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND PARIS SEINE OUEST

RAPPORT ANNUEL 2020
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS



**Trier c'est protéger
la planète
et l'environnement**

Retrouvez les bienfaits
de votre geste de tri
et les conseils pour bien trier
www.seineouest.fr

0 800 10 10 21

ECO EMBALLAGES

GRAND PARIS
SEINE OUEST

BOULANGER BELLAUCHIEUX
CHATELAIN
DIEZ LES MAILLONAGES
MAIRIE LA CROIXETTE
MONTAIGNEY
STRECHT
VILLE DE MEUDON

Pierre-Christophe BACHET
Président du Grand Paris Seine Ouest
Maire de Boulogne-Billancourt

Christiane BARROU-WEISS
Vice-présidente déléguée à l'environnement et aux déchets
Maire de Meudon-la-Croixette



Sommaire

PRESENTATION GENERALE	4
Le territoire concerné.....	4
Les différents déchets	5
La compétence collecte et traitement	5
La politique en matière de gestion des déchets.....	6
Les différents acteurs	7
INDICATEURS TECHNIQUES COLLECTE	8
Tonnages 2020 & évolution.....	8
Les Collectes de déchets en porte-à-porte.....	10
La Collecte des déchets en apport volontaire	14
La collecte pneumatique	17
Les déchèteries.....	18
La gestion des dépôts sauvages	20
INDICATEURS TECHNIQUES TRAITEMENT	21
Carte des équipements	21
Le devenir des déchets	21
INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS.....	23
Principaux contrats de prestations.....	23
Dépenses et recettes globales liées au fonctionnement du service de gestion des Déchets 2020.....	24
Présentation des couts du service de gestion des déchets.....	24
Couts du service & financement	25
Structure du coût du service public.....	25
Coût du service par flux de déchets	27
Comparaison avec les données du référentiel ADEME	30
Evolution des couts	30
PREVENTION DES DECHETS	31
Qu'est-ce que la prévention des déchets ?	31

La collecte solidaire d'appareils électriques.....	31
Le Compostage	32
LA COMMUNICATION.....	33
Sensibilisation.....	33
Des outils de communication	34
FAITS MARQUANTS 2020	35
PERSPECTIVES 2021.....	36

PRESENTATION GENERALE

LE TERRITOIRE CONCERNE

L'Etablissement Public Territorial GPSO Grand Paris Seine Ouest assure l'élimination des déchets ménagers et assimilés au sein de ses 8 communes membres qui comptent 322 928 habitants en 2020.



	Population	Part de la population totale
Boulogne-Billancourt	121 249	38%
Chaville	20 845	6%
Issy-les-Moulineaux	69 277	21%
Marnes-la-Coquette	1 862	1%
Meudon	46 009	14%
Sèvres	23 910	7%
Vanves	28 006	9%
Ville-d'Avray	11 770	4%
Total	322 928	100%

INSEE - population totale légale au 01/01/20

LES DIFFERENTS DECHETS

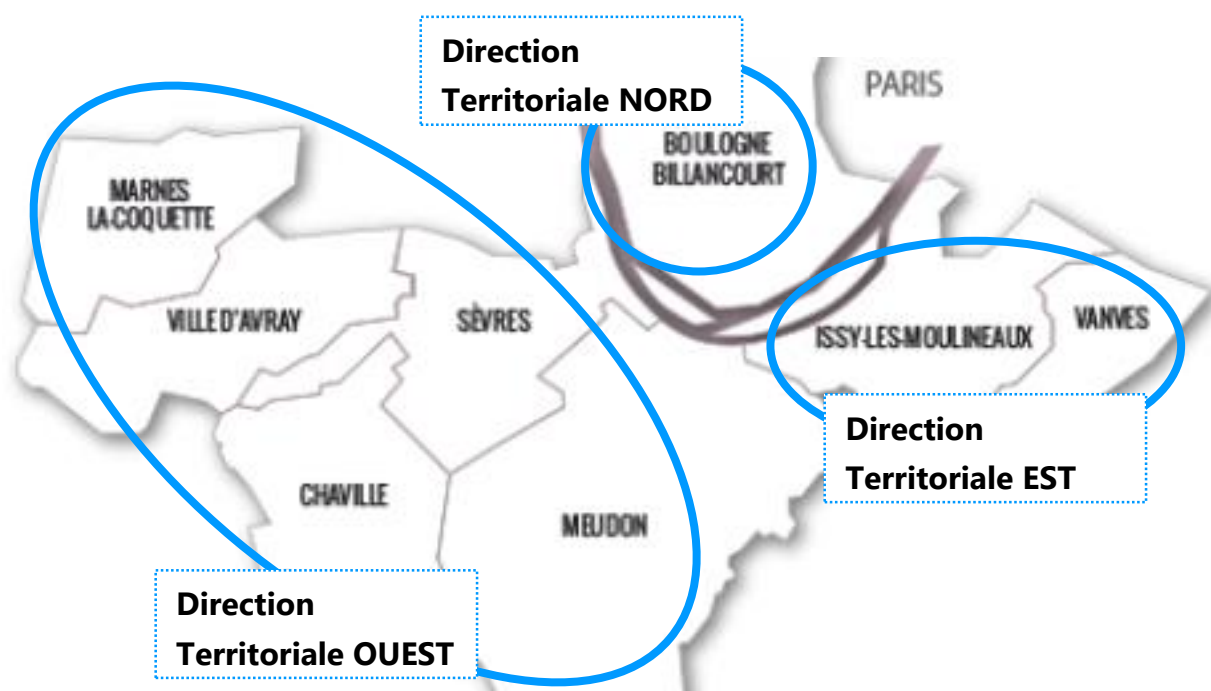
Les déchets collectés sous la responsabilité des collectivités sont appelés « déchets ménagers » (provenant des ménages) et « assimilés » (provenant des activités économiques mais collectés avec les déchets des ménages). Les déchets ménagers et assimilés sont composés :

- des **Ordures Ménagères et Assimilées** (OMA) qui désignent l'ensemble des déchets produits quotidiennement par les ménages : ordures ménagères résiduelles (OMR), emballages et papiers, verre et biodéchets, le cas échéant. Cela comprend également les déchets des professionnels qui sont collectés en mélange avec les déchets des ménages. On parle alors de déchets « assimilés » aux déchets ménagers.
- des **Déchets occasionnels** qui désignent l'ensemble des déchets produits de façon ponctuelle par les ménages : déchets verts issus de l'entretien des jardins, déchets dangereux, Déchets d'Équipements Electriques ou Electroniques (DEEE ou D3E), objets encombrants, déchets de construction et de démolition, etc.

LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT

L'Etablissement Public Territorial GPSO gère, au titre de ses compétences optionnelles, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

Afin de permettre une plus grande efficacité des services techniques, le territoire communautaire est découpé en trois zones de proximité déterminées en fonction du nombre d'habitants et des spécificités géographiques du territoire :



La compétence traitement est transférée directement au **Syctom**, l'Agence Métropolitaine des Déchets Ménagers (regroupant plus de 80 communes d'Ile-de-France).

Le Syctom assure :

- Le traitement des déchets (ordures ménagères, emballages et papiers, biodéchets, objets encombrants)
- La gestion du réseau de déchèteries fixes et mobiles

LA POLITIQUE EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS

Grand Paris Seine Ouest s'inscrit dans une politique durable de gestion des déchets conforme aux objectifs du Grenelle de l'Environnement :

- Réduire à la source les déchets produits sur le territoire. Pour ce faire, GPSO met en œuvre des actions de prévention des déchets.
- Augmenter le recyclage matière. GPSO, en lien avec le Syctom, a lancé deux expérimentations depuis novembre 2018 pour le tri des déchets alimentaires.
- Réduire au maximum les nuisances dues à la collecte avec notamment l'intégration de bennes roulant au GNV ainsi qu'électriques...

LES DIFFERENTS ACTEURS

Les compétences entre les différents acteurs de la gestion des déchets (collecte et traitement) se répartissent de la façon suivante :

Flux	Mode de collecte	Collecte	Traitement
Ordures Ménagères résiduelles	PAP	GPSO	Syctom
Emballages et papiers (hors verre)	PAP	GPSO	Syctom
Verre / OMr / Emballages et papiers	AV	GPSO	GPSO / Syctom
Encombrants	PAP	GPSO	Syctom
Déchèteries mobiles et fixes	AV	Syctom	Syctom
Déchets Dangereux	AV	GPSO	GPSO
Textiles	AV	GPSO	GPSO

OMr : Ordures Ménagères résiduelles

PAP : Collecte en porte à porte

AV : Collecte en apport volontaire

Particularité : Marnes-la-Coquette, intégrée depuis le 1^{er} janvier 2014, a souhaité maintenir son service de collecte en porte-à-porte de verre auprès de ses habitants.

INDICATEURS TECHNIQUES COLLECTE

TONNAGES 2020 & EVOLUTION

Le tableau ci-après présente l'ensemble des tonnages de déchets collectés en 2019 et 2020
115 707 tonnes de déchets ont été collectées en 2020.

DECHETS COLLECTES	2019					2020					Evolution tonnages 2020/2019
	PAP + PAV	dépôts sauvages	Dtri mobiles	Dtri Meudon	Total	PAP + PAV	dépôts sauvages	Dtri mobiles	Dtri Meudon	Total	
Ordures Ménagères Résiduelles	74 184	2 071			76 255	70 660	1 451			72 111	-5,43%
Emballages et papiers	13 273				13 273	14 399				14 399	8,49%
Verre	6 886				6 886	7 361				7 361	6,90%
Déchets alimentaires	428				428	388				388	-9,39%
Encombrants	5 089	1 258	166,9	4 348	10 862	5 231	1 336	138,8	7 521	14 228	30,98%
Déchets végétaux	132	581	21,5	579	1 313	168	406	14,7	502	1 091	-16,96%
Déchets dangereux des ménages	16	49	3,7	124	193	16	63	5	113	197	2,18%
Gravats		353	56,1	392	801		341	74,6	303	719	-10,24%
Textiles usagés	440		0	42	482	421		0		421	-12,59%
Bois cartons		197		152	349		180		144	324	-7,23%
DEEE	52	54	7,3	207	320	37	64	11	199	311	-2,69%
Déchets nettoyage de voirie	4 318				4 318	4 158				4 158	-3,72%
Total des déchets ménagers et assimilés	104 818	4 563	256	5 844	115 481	102 840	3 841	244	8 782	115 707	0,20%

**Les tonnages de la déchèterie de Meudon proviennent en très grande majorité des visiteurs de l'Etablissement Public Territorial GPSO. Les tonnages de déchets déposés à la déchèterie parisienne quai d'Issy Paris XV ne sont pas connus.*

Le tableau ci-après présente l'ensemble des ratios de déchets collectés en 2019 et 2020.

358 kg de déchets ménagers et assimilés (tout confondu, hormis les tonnages de la déchèterie parisienne non connus) **par habitant ont été collectés en 2020**. Selon l'ORDIF, la production 2017 de déchets ménagers et assimilés en Ile-de-France est de 464 kg/habitant. L'écart provient surtout des apports en déchèteries, mais également du ratio d'ordures ménagères résiduelles.

DECHETS COLLECTES	2019					2020					Evolution ratios 2020/2019
	PAP + PAV	dépôts sauvages	Dtri mobiles	Dtri Meudon	Total	PAP + PAV	dépôts sauvages	Dtri mobiles	Dtri Meudon	Total	
Ordures Ménagères Résiduelles	230	6			236	219	4			223	-5,49%
Emballages (hors verre)	41				41	45				45	8,42%
Verre	21				21	23				23	6,83%
Déchets alimentaires	1				1	1				1	-9,45%
Encombrants	16	4	nc	13	34	16	4	0	23	44	30,90%
Déchets végétaux	0	2	nc	2	4	1	1	0	2	3	-17,01%
Déchets dangereux des ménages	0	0	nc	0	1	0	0	0	0	1	2,12%
Gravats		1	nc	1	2		1	0	1	2	-10,30%
Textiles	1			0	1	1			0	1	-12,64%
Bois cartons		1	nc	0	1		1	0	0	1	-7,29%
DEEE	0	0	nc	1	1	0	0	0	1	1	-2,75%
Déchets nettoyage de voirie	13				13	13				13	-3,78%
Total des déchets ménagers et assimilés	325	14	1	18	358	318	12	1	27	358	0,13%

LES COLLECTES DE DECHETS EN PORTE-A-PORTE

Les collectes en porte à porte concernent 3 flux principaux : les ordures ménagères résiduelles, les déchets d'emballages recyclables, les objets encombrants.

LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES



La collecte de la partie non recyclable des déchets ménagers est effectuée en porte à porte par des prestataires de collecte.

Des bacs individuels à couvercle gris sont mis gratuitement à disposition des usagers.

Le volume des bacs (de 120 litres à 770 litres) est fixé en fonction de la taille du ou des ménages équipés.



La fréquence de collecte varie selon les secteurs et les particularités du territoire :

- Deux fois par semaine pour les zones peu denses (majorité d'habitat individuel)
- Trois à quatre fois par semaine pour les zones denses (majorité d'habitat collectif)
- Cinq à six fois par semaine pour la commune de Boulogne-Billancourt, dont le territoire est particulièrement dense ainsi que pour quelques micro-quartiers du territoire.

69 433 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en 2020, via les services de collecte en porte à porte (déduction faite des tonnages liés à la collecte en apport volontaire et aux dépôts sauvages). *Il est à noter que les tonnages de certains marchés alimentaires du territoire sont inclus dans ce chiffre.*

Le ratio d'OMR par habitant collecté à travers l'ensemble des dispositifs de collecte (en PAP, en AV, par la Régie avec les dépôts sauvages) est en 2020 de **223 kg/habitant**, soit une diminution de 5,5 % par rapport à 2019.

LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Cette collecte de l'ensemble des emballages et papiers s'effectue en porte à porte dans des bacs gris à couvercle jaune une fois par semaine sur l'ensemble du territoire communautaire.

A l'instar des bacs d'ordures ménagères, les contenants pour le tri sont mis à disposition gratuitement par l'Etablissement Public Territorial GPSO.

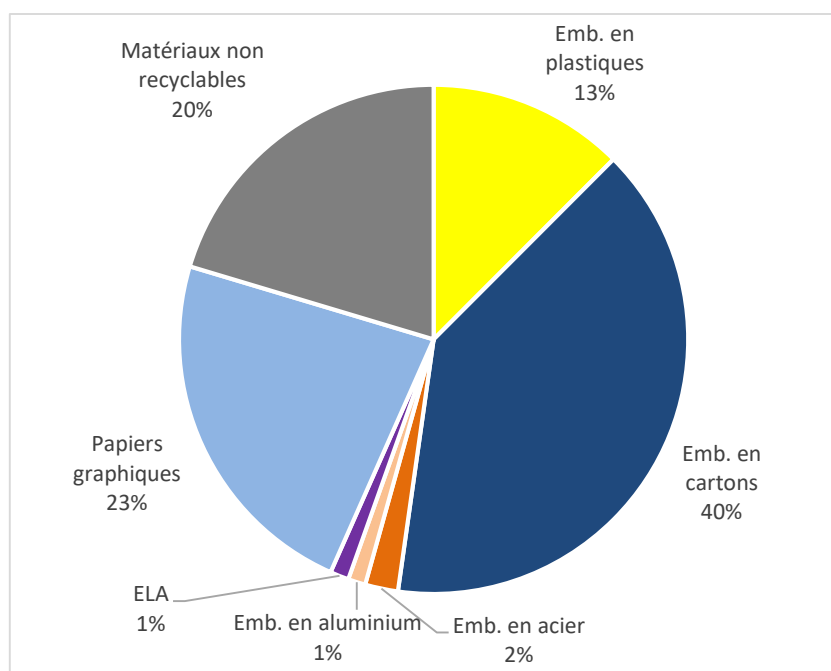
13 559 tonnes de déchets recyclables ont été collectées dans les bacs jaunes en 2020, via les services de porte-à-porte (déduction faite des tonnages liés à la collecte en apport volontaire).

Le ratio d’emballages-Papiers par habitant collecté à travers **l’ensemble des dispositifs de collecte** (en PAP et en AV) est en 2020 de **45 kg/habitant**, en augmentation de 8,4 % par rapport à 2019. Cette augmentation est l’impact de l’application des nouvelles consignes de tri depuis le 1^{er} octobre 2019, qui permettent de trier l’ensemble des emballages. De plus, de nombreuses actions de communication ont été mises en place fin 2019 et début 2020 pour informer les habitants, ce qui a permis d’augmenter significativement la quantité de déchets triés.

	Emballages et Papiers (kg/habitant)
2014	40,84
2015	41,08
2016	40,70
2017	40,70
2018	40,60
2019	41,13
2020	44,59

Chaque année, le Syctom réalise des caractérisations pour évaluer la part des déchets recyclables contenus dans les bacs jaunes du territoire de GPSO.

Le schéma ci-dessous présente une moyenne des résultats des caractérisations effectuées en 2020 sur des bennes GPSO à l’entrée du centre du tri :



Le taux de refus est de 20 %.

LES ENCOMBRANTS

Les objets encombrants sont les déchets volumineux des ménages qui n'entrent pas dans les bacs ou dans une autre catégorie de collecte. Ce sont essentiellement aujourd'hui les meubles et ferrailles, le reste pouvant être déposé dans des filières ad hoc (gravats, déchets toxiques, déchets verts...)

Ils sont collectés en porte-à-porte une fois par mois sur l'ensemble du territoire sauf à Boulogne-Billancourt où ils sont collectés une fois par semaine et à Marnes-la-Coquette où ils sont collectés une fois tous les deux mois.

En 2020, **6 588 tonnes** d'encombrants ont été collectées par ces dispositifs de collecte en porte-à-porte ou par les équipes en charge des dépôts sauvages, soit une **augmentation de 3 % par rapport à 2019**.

Près de 20 % des objets encombrants ont été collectés hors des jours de collecte prévus, par les équipes en charge de la collecte des dépôts sauvages (plus de 1 300 tonnes).

Ces dépôts dégradent l'espace public et accroissent le coût financier de collecte en engendrant des services complémentaires et journaliers, alors même que les habitants de l'Etablissement Public Territorial GPSO ont la possibilité de déposer leurs encombrants en déchèteries fixes ou en déchèteries mobiles en dehors des jours de collecte dédiés.



LE VERRE

Marnes-la-Coquette a maintenu sa collecte en porte-à-porte du verre lors de son intégration à GPSO. 60 tonnes ont été collectées en 2020, soit **32 kg/habitant**.

LES DECHETS ALIMENTAIRES

Grand Paris Seine Ouest a mis en place avec le Syctom la collecte des déchets alimentaires sur deux communes, Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette, sur une dizaine d'écoles et 3 marchés alimentaires.

Sur l'expérimentation concernant Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette, le ratio 2020 est de 20 kg/hab/an (commerces, écoles et crèches compris), contre 22 kg/hab/an en 2019. Le contexte sanitaire n'a pas permis de faire l'ensemble des actions de sensibilisation, et une partie de la population s'est démobilisée.

DIVERS

Le service public d'élimination des déchets intègre également la collecte et le traitement des déchets produits par les services des communes et de l'intercommunalité (entretien des bâtiments, espaces verts, cimetières, écoles, certains marchés alimentaires).

MODE D'EXPLOITATION DES COLLECTES EN PORTE-A-PORTE

Déchets collectés en porte-à-porte	Mode d'exploitation		Contenant	% population desservie
	Issy-les-Moulineaux, Vanves, Ville-d'Avray, Chaville, Meudon Sèvres, Marnes-la-Coquette	Boulogne-Billancourt		
Ordures ménagères résiduelles)	SUEZ	SEPUR	Bac gris	98,5%*
Emballages et papiers (hors verre)	SUEZ	SEPUR	Bac couvercle jaune	98,5%*
Encombrants	SUEZ	SEPUR	SEPUR	100%

*Les habitants non desservis en porte-à-porte sont desservis en apport volontaire (collecte pneumatique ou enterrée).

FREQUENCE DES COLLECTES EN PORTE-A-PORTE

Fréquences de collecte en porte-à-porte	Ordures Ménagères	Emballages et papiers (hors verre)	Encombrants	Verre	Expérimentation sur les déchets alimentaires
Boulogne-Billancourt	5 à 6 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/sem	–	–
Chaville	2 à 3 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	–	–
Issy-les-Moulineaux	2 à 4 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	–	–
Meudon	2 à 4 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	–	–
Sèvres	2 à 5 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	–	–
Vanves	2 à 3 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	–	–
Ville-d'Avray	2 à 3 fois/sem	1 fois/sem	1 fois/mois	–	1 fois/sem
Marnes-la-Coquette	2 fois/sem	1 fois/sem	1 fois tous les 2 mois	2 fois/mois	1 fois/sem

LA COLLECTE DES DECHETS EN APPORT VOLONTAIRE

Plusieurs flux de déchets sont collectés en apport volontaire, soit avec le nécessaire déplacement de l'habitant vers le point de collecte dédié.

Flux collectés en apport volontaire	Entreprises exploitantes	Modes de dépôt	Densité
Verre	SUEZ / SEPUR	Conteneurs (383 conteneurs)	1 emplacement pour 840 habitants
Déchets dangereux des ménages	VEOLIA-SARP INDUSTRIES	Camionnette	de 1 à 2 fois/mois/ville
Textiles	Ecotextile	Conteneurs (33 points d'apport volontaires)	1 emplacement pour 9 800 habitants
Sapins	SUEZ / SEPUR	Lieux aménagés	145 points de dépôts



LE VERRE

Sur l'ensemble du territoire de Grand Paris Seine Ouest, hormis Marnes la Coquette, la collecte du verre (bouteilles, pots et bocaux en verre) s'effectue dans des conteneurs disposés sur la voie publique.

En 2020, le territoire compte 383 conteneurs (273 conteneurs aériens et 110 conteneurs enterrés).

Cette modalité de collecte en apport volontaire a plusieurs avantages :

- Qualité de la collecte sélective (pas de calcin écrasé par les bennes tasseuses, peu d'erreurs)
- Pas de difficulté de stockage de bacs en plus dans les locaux
- Pas de gêne de bruit de collecte à chaque numéro de rue mais uniquement au PAV
- Moins de bennes dans les rues
- Un coût divisé par au moins 3 par rapport à la collecte en porte à porte

Pour satisfaire au mieux le souhait d'intégration de ces mobiliers urbains dans notre milieu urbain dense, l'Etablissement Public Territorial GPSO développe une politique d'enfouissement de ses conteneurs à verre au gré des réaménagements de voirie et de la place disponible en sous-sol.

Ces conteneurs enterrés permettent de :

- libérer l'espace public,
- améliorer le cadre de vie
- limiter les nuisances sonores,

- faciliter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

7 301 tonnes d'emballages verre ont été collectés en 2020 par le biais de ces conteneurs. GPSO a un ratio de collecte par habitant qui s'élève à **22,8 kg/an** alors qu'il était de 21,3 en 2019 (22 kg en moyenne pour les villes du Syctom), soit 7 % d'augmentation.

LES TEXTILES

33 conteneurs d'apport volontaire disposés sur la voie publique permettent de récupérer les vêtements usagés (textile, maroquinerie, chaussures et linge de maison). Le prestataire Ecotextile a déployé sur le territoire un nouveau système de fermeture de ces conteneurs, permettant d'éviter les ouvertures et fouilles de conteneurs.



Cette prestation ne coûte rien à l'Etablissement Public Territorial GPSO. Les conteneurs sont installés sur le domaine public et collectés gratuitement par le prestataire qui se rétribue sur le recyclage et le réemploi du textile. Une part minime n'est pas valorisable et sera incinérée.

421 tonnes de textiles ont été collectées en 2020 sur l'ensemble de ces containers, contre 440 tonnes l'année précédente.

La filière textile existe aussi sur les villes à travers les vestiaires des associations caritatives, ou d'autres prestataires qui disposent des containers sur des espaces privés comme les parkings de supermarchés...

LES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Les déchets dangereux des ménages, sont les déchets qui, par leur caractéristique ou leur composition, présentent un risque pour la santé de l'homme et pour l'environnement. Il s'agit essentiellement de pots de peinture, batteries et accumulateurs, solvants, huiles de vidange, produits phytosanitaires...

La collecte, assurée se fait selon plusieurs modes :

- Camionnette aménagée pour les déchets dangereux des ménages qui stationne 1 à 2 fois par mois sur les marchés alimentaires et devant certains bâtiments publics. Ce dispositif est présent sur l'ensemble du territoire de GPSO.
- Collecte dans les centres techniques : les services de GPSO récupèrent des déchets dangereux abandonnés par les habitants sur la voie publique et les stockent dans les centres techniques. Ils sont alors régulièrement collectés.



L'ensemble des tonnages collectés grâce à ces dispositifs s'élève en 2020 à **79 tonnes**, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2019. Les peintures, colles, vernis et solvants représentent la part la plus importante des déchets dangereux des ménages collectés.

Ces déchets sont éliminés suivant des filières ad hoc selon leurs caractéristiques dans les meilleures conditions de respect de l'environnement et de santé pour l'homme.

LES SAPINS DE NOËL



Une collecte des sapins par apport volontaire est organisée pendant la période de Noël. Ce service de proximité permet aux riverains d'éviter de se rendre en déchèterie pour se débarrasser des sapins de Noël et assure une meilleure valorisation de ces déchets végétaux. 145 points de dépôts ont été répartis sur l'ensemble des communes de GPSO.

168 tonnes de sapins ont été collectés en 2020.
Les sapins sont compostés.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES, EMBALLAGES ET PAPIERS EN APPORT VOLONTAIRE (CONTENEURS ENTERRES)

Ce dispositif qui consiste à installer des conteneurs enterrés au pied d'immeuble pour recueillir les déchets des habitants a pour objectif de favoriser le tri, supprimer une gestion de bacs difficile, améliorer le cadre de vie (plus de bacs sales encombrant les trottoirs), diminuer le nombre de collectes hebdomadaire.

Il existe sur 4 sites du territoire :

- Dans le nouveau quartier du centre-ville à Chaville : 13 conteneurs OM et CS ont été installés.
- Sur l'Ile Monsieur à Sèvres pour son centre nautique ainsi que les péniches amarrées.
- A Meudon Val Fleury pour desservir quelques petits immeubles sans locaux propreté.
- Rue Hélène Loiret à Meudon, dans le cadre d'un nouvel aménagement

En 2020, 243 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et 37 tonnes de collecte d'emballages et papiers ont été collectées sur l'ensemble des sites équipés.

ZOOM : LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE EN CONTENEURS ENTERRES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la collecte est assurée par SUEZ dans le cadre du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés.

La collecte a lieu 2 fois par semaine pour les ordures ménagères et une fois par semaine pour les emballages.

La difficulté principale de cette collecte est la présence de dépôts sauvages auprès des containers, notamment des cartons devant être pliés ou découpés. Les services de GPSO assurent la propreté de ces dispositifs de façon journalière.

LA COLLECTE PNEUMATIQUE

Ce dispositif innovant de collecte est en place sur 2 quartiers d'Issy les Moulineaux et un ensemble d'immeuble à Vanves.

FORT D'ISSY ET OPERATION NIWA A VANVES

Si la collecte pneumatique a commencé à faire son entrée dans le paysage urbain des villes dans sa version fixe – terminal de collecte permanent dans un hangar –, le dispositif avec système de collecte mobile par un camion, choisi pour équiper le Fort d'Issy, est une première en France.

➔ Les chiffres clés :

- Nombre de logements desservis : 1 600
- Nombre de bornes : 115
- Réseau souterrain de collecte : 1,78 km
- Montant de l'investissement : 4,4 M € (études et camion compris)



Depuis février 2019, un nouvel immeuble à Vanves est doté d'un système de collecte pneumatique mobile des déchets, dans le cadre de l'opération Niwa.

➔ Les chiffres clés :

- Nombre de logements desservis : 162
- Nombre de bornes : 12

➔ **Les tonnages 2020 des 2 sites :**

- **582** tonnes d'OMr collectées
- **139** tonnes d'emballages et papiers collectés

BORDS DE SEINE

Contrairement au Fort, c'est un dispositif fixe qui a été retenu afin de profiter de l'opportunité d'aspirer directement les déchets dans ISSEANE.

➔ **Les chiffres clés :**

- Nombre de logements desservis : 1 150
- Surface de bureaux desservis : 48 500 m² de bureau, 2760 m² de commerces + 4420 m² de crèches et écoles + 8 500 m² RIE
- Nombre de bornes : 66
- Réseau souterrain de collecte : 2,5 km
- Montant de l'investissement : 9,9 M € (études comprises)

➔ **Les tonnages 2020 :**

- **403** tonnes d'OMr collectées
- **69** tonnes d'emballages et papiers collectés

La dernière ZAC, celle du Pont d'Issy, est en cours de construction. Les livraisons des différents bâtiments sont échelonnées jusqu'en 2024.

Les écueils principaux reposent sur la présence de bouchons dans le système d'aspiration à la suite de dépôts de cartons, notamment au Fort. GPSO a mis en place une collecte séparée de ce flux et a demandé aux commerçants, principaux responsables, d'éliminer les déchets inadaptés par un autre système.

LES DECHETERIES

LA DECHETERIE DE MEUDON

La gestion de la déchèterie a été reprise par le Sycotom en 2016. Sur un terrain mis à disposition par l'Etablissement Public Territorial GPSO, la déchèterie est ouverte à tous les habitants de Grand Paris Seine Ouest et aux autres villes des Hauts-de-Seine.

Ce dispositif permet ainsi de limiter la multiplication des dépôts sauvages sur le territoire de GPSO en apportant un service de proximité aux habitants.

En 2020, **8 782** tonnes de déchets ont été collectées sur la déchèterie de Meudon.

DECHETS COLLECTES A LA DECHETERIE DE MEUDON	Tonnages 2020
Objets encombrants	6 785
Déchets d'éléments d'ameublement	736
Déchets verts	502
Gravats	303
Ferrailles	144
DEEE	199
Déchets dangereux des ménages	113
TOTAL	8 782

LA DECHETERIE DE PARIS 15EME

Les habitants de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Vanves et Sèvres ont également accès à la déchèterie fixe de Paris située quai d'Issy.

- Déchets autorisés :

Métaux, batteries, multi-matériaux, papiers, objets encombrants, cartons, gravats, verre, D3E, huiles de vidange, vêtements, radiographies, déchets dangereux

- Déchets interdits :

Les déchets végétaux ne sont pas acceptés.



LES DECHETERIES MOBILES

Le Syctom gère les déchèteries mobiles sur 3 communes de Grand Paris Seine Ouest (Boulogne-Billancourt, Vanves, Ville-d'Avray). Une déchèterie mobile est également assurée sur Garches / Marnes-la-Coquette.

Ce dispositif permet aux habitants de GPSO de se débarrasser de leurs encombrants, déchets végétaux, DEEE, gravats et déchets dangereux.



244 tonnes ont été collectées en 2020 sur les trois déchèteries mobiles organisées sur le territoire.

Ce service de proximité permet de compléter le dispositif de collecte en porte à porte des encombrants et d'apporter des solutions pour les autres déchets.

LA GESTION DES DEPOTS SAUVAGES

Les agents des régies de l'Etablissement Public Territorial GPSO collectent les dépôts sauvages. On appelle « dépôt sauvage » tout dépôt de déchets sur la voie publique hors des jours et horaires de collecte prévus, ou dépôt de déchets non acceptés sur la voie publique le jour de la collecte des encombrants (gravats, déchets verts, déchets toxiques...)

Dans le but d'assurer la salubrité publique, les dépôts sauvages sont ramassés tous les jours.

Les déchets sont collectés sélectivement selon différentes catégories :

- Les ordures ménagères
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les gravats
- Les encombrants
- Les déchets dangereux des ménages
- Les déchets végétaux
- Le bois



Ce service a un coût très important pour l'Etablissement Public Territorial GPSO et pèse sur le coût répercuté à l'habitant.

On estime à environ **3 400** tonnes, soit 12 kg/habitant (en excluant les déchets végétaux, déposés dans les Centres Techniques Municipaux) les déchets collectés avec ce dispositif journalier pendant toute l'année 2020.

INDICATEURS TECHNIQUES TRAITEMENT

CARTE DES EQUIPEMENTS

Les déchets de la collectivité sont traités essentiellement par le Syctom de Paris dans le Centre de traitement multifilières Isséane 47-103, quai du Président Roosevelt à Issy-les-Moulineaux.



47-103 : Isséane, centre de traitement multifilières des déchets ménagers

LE DEVENIR DES DECHETS

LA VALORISATION MATIERE

Le centre est exploité par SUEZ.

Le contenu des bacs jaunes est trié au centre de tri Isséane situé à Issy-les-Moulineaux, puis est conditionné pour être envoyé en usines de recyclage. Ces déchets deviennent ainsi des matières premières secondaires qui sont transformés pour une deuxième vie.

Environ 17 000 tonnes de déchets d'emballages recyclables et papiers divers ont ainsi été triées en 2020.

Le recyclage concerne aussi le verre, collecté dans les conteneurs d'apport volontaire, ou le carton et le bois collectés au milieu des encombrants.

LA VALORISATION ENERGETIQUE

Le centre est exploité par URBASER.

L'incinération des déchets permet leur valorisation énergétique. La majorité de ces déchets incinérés sont traités par l'usine ISSEANE.

En 2020, **440 000 tonnes** de déchets ont été incinérées dans l'usine, qui a une capacité de 510 000 tonnes par an.

En 2020, le site a été marqué par un blocage dû à une grève nationale pendant plusieurs semaines.

La combustion des déchets permet d'alimenter en partie le réseau de chauffage urbain de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU).

L'ENFOUISSEMENT

L'enfouissement est réservé aux déchets dits ultimes, c'est-à-dire les déchets dont a été extraite la part valorisable, ou qui ne peuvent pas être valorisés dans des conditions économiques et techniques acceptables du moment.

Ces déchets sont envoyés en centre d'enfouissement technique (CET) de classe 2 où ils sont isolés du milieu naturel afin de mieux gérer les polluants qui en résultent.

Le tableau suivant présente la destination des déchets selon le flux de déchets. Les informations sur la destination des déchets proviennent du Syctom.

Catégorie de déchets	Flux de déchets	->	Modalités de collecte	Tonnages collectés	->	Tonnages entrants	Destination des déchets collectés	Destination de traitement des DMA
Ordures ménagères et assimilés	Ordures ménagères résiduelles	->	PAP / AV/ PNEU	70 660 t	->	72 837 t	Unité d'incinération	Centre de tri ou repreneurs directs 37 385 t 32%
			DS	1 451 t	->	0 t	Unité de compostage	
			Voirie	4 158 t	->	0 t	Unité de méthanisation	
					->	3 432 t	Installation de stockage	
	Verre	->	AV	7 301 t	->	7 361 t	Repreneurs spécifiques	
			PAP	60 t				
	Emballages & Papiers	->	PAP / AV/ PNEU	14 399 t	->	14 399 t	Centre de tri	Compostage 1 479 t 1%
	Biodéchets des ménages	->	PAP	388 t	->	388 t	Plate forme de compostage	Incinération 72 837 t 63%
			Compostage individuel			0 t	Unité de méthanisation	
Déchets occasionnels	Déchets verts	->	PAP + DS	574 t	->	1 091 t	Plate forme de compostage	Méthanisation
			Déchèterie	517 t		0 t	Plate forme de compostage	
	Encombrants	->	PAP + DS	6 568 t	->	0 t	Unité d'incinération	0 t 0%
			Déchèterie	7 660 t		0 t	Installation de stockage...	
			Bois / Carton	324 t		14 552 t	Centres de tri & Recycleurs	
	Déchets dangereux	->	Déchèterie	118 t	->	197 t	Repreneurs spécifiques	Stockage de déchets non dangereux 3 432 t 3%
			AV + DS	79 t				
	Déchets de construction et de démolition	->	Déchèterie	378 t	->	378 t	Installation de stockage d'inertes	Stockage de déchets inertes 378 t 0%
			DS	341 t		341 t	Recycleurs	
	DEEE	->	AV + DS	101 t	->	311 t	Recycleurs	
			Déchèterie	210 t				
	Textiles	->	AV	421 t	->	421 t	Recycleurs	Autres traitements 197 t
			Déchèterie	0 t				

INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

PRINCIPAUX CONTRATS DE PRESTATIONS

Nom de l'entreprise	Nature Prestation	Durée du contrat	Fin de marché	Directions Territoriales concernées	Montant annuel des prestations en € TTC
SEPUR	Collecte des déchets ménagers et assimilés	3 ans	31/12/2021	Direction Territoriale Nord	4 038 416
SUEZ	Collecte des déchets ménagers et assimilés	3 ans	31/12/2021	Directions Territoriales Est et Ouest	8 756 974
OTUS / ENVAC	Exploitation et maintenance des dispositifs de collecte pneumatique mobile et fixe	5 ans	31/06/2019	Direction Territoriale Est	19 338
ENVAC / URBASER	Exploitation et maintenance des dispositifs de collecte pneumatique mobile et fixe	2,5 ans + 1 an	31/12/2022	Direction Territoriale Est	631 549
ENVAC	Location du camion d'aspiration pour la collecte pneumatique mobiles	2,5 ans + 2 x 1 an	31/12/2023	Direction Territoriale Est	56 390
VEOLIA / SARP INDUSTRIES	Collecte des déchets dangereux (camion mobile et centres techniques)	5 ans	31/05/2020	GPSO	52 221
VEOLIA / SARP INDUSTRIES	Collecte des déchets dangereux (camion mobile)	1 an + 3 x 1 an	31/03/2024	GPSO	79 148
REMONDIS	Collecte des déchets dangereux (centres techniques)	1 an + 3 x 1 an	31/03/2024	GPSO	32 183
CONTENUR	Achat et maintenance des bacs	1 an + 3 x 1 an	03/11/2024	GPSO	453 188
SULO (ex PLASTIC OMNIUM)	Fourniture et maintenance de colonnes enterrées d'apport volontaire	1 an + 3 x 1 an	03/11/2024	GPSO	86 686
SULO (ex PLASTIC OMNIUM)	Fourniture et maintenance de colonnes aériennes d'apport volontaire	1 an + 3 x 1 an	03/11/2024	GPSO	60 503

Par ailleurs, les dépenses afférentes au Syctom concernant le traitement des déchets s'élèvent à **11 195 k€** pour la redevance (incinération des OM, tri des emballages, traitement des encombrants, accès aux déchèteries) et les contributions dues pour son fonctionnement (part population).

DEPENSES ET RECETTES GLOBALES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GESTION DES DECHETS 2020

Ce tableau présente de manière synthétique les recettes et dépenses affectées uniquement au service public de gestion des déchets de l'Etablissement Public Territorial GPSO pour l'année 2020 (imputation budgétaire : fonction 812).

DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES fonctionnement	
31 060 578 €	40 166 590 €	
	Dont TEOM	39 438 887 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT	
971 107 €	51 071 €	

- ➡ Les dépenses de fonctionnement ont augmenté par rapport à l'année 2019 de 3 %.

Dans les charges à caractère général, en dépenses de fonctionnement, les prestations de services et autres sont compris les achats non stockés (eau, électricité...), les prestations de service extérieures (locations, primes d'assurances, maintenance...), les autres services extérieurs (frais d'affranchissement, honoraires, frais de nettoyage de locaux...).

PRESENTATION DES COUTS DU SERVICE DE GESTION DES DECHETS

Depuis 2011, une matrice des coûts est réalisée au sein de la collectivité. C'est un cadre homogène développé par l'ADEME qui permet une présentation standardisée des coûts de gestion du service public des déchets.

Objectif : identifier finement les coûts par flux de déchets, par étapes techniques de gestion et disposer d'un cadre commun pour se situer par rapport aux autres collectivités.

Les informations financières saisies dans la matrice des coûts doivent être fiables, c'est pourquoi, elles sont issues du compte administratif de la structure.

Un certain nombre d'opérations de retraitement des données comptables est obligatoire. De ce fait, les chiffres présentés diffèrent de ceux du compte administratif, notamment en raison de l'intégration des amortissements et des reprises de subventions d'investissements non pris en compte par la comptabilité publique.

Afin de consolider les résultats, cette matrice est validée chaque année par un bureau d'études pour le compte de l'ADEME.

Coût complet	=	Somme des charges
Coût technique	=	Coût complet - Recettes industrielles
Coût partagé	=	Coût technique - Soutiens des sociétés agréées
Coût aidé	=	Coût partagé - Aides

COUTS DU SERVICE & FINANCEMENT

Le coût aidé est le coût qui reste à la charge de la collectivité après perception de certaines recettes comme les subventions, les reventes de matériaux ou encore les soutiens liés au tri.

Coût aidé du service public	30 373 382,41 €
Coût aidé du service public en € TTC/habitant	94,06 €

Il était à 90,33 € en 2019. L'augmentation est due notamment à un changement de méthode dans l'affectation des charges de personnel dans la matrice des coûts de l'ADEME.

STRUCTURE DU COUT DU SERVICE PUBLIC

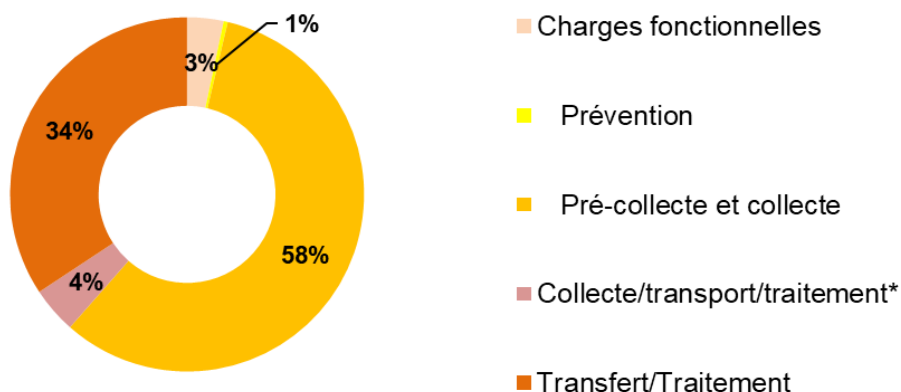
NATURE DES CHARGES

Charges	2019	2020
Charges fonctionnelles	1 403 601,64 €	991 029,10 €
<i>Charges de structure</i>	<i>1 124 415,70 €</i>	<i>970 423,90 €</i>
<i>Charges de communication</i>	<i>279 185,94 €</i>	<i>20 605,20 €</i>
Charges techniques	27 159 968,49 €	28 802 542,70 €
<i>Prévention</i>	<i>75 472,66 €</i>	<i>112 049,27 €</i>
<i>Pré-collecte et collecte</i>	<i>16 090 280,10 €</i>	<i>17 220 191,82 €</i>
<i>Collecte/transport/traitement*</i>	<i>860 414,26 €</i>	<i>1 256 398,24 €</i>
<i>Traitement</i>	<i>10 133 801,46 €</i>	<i>10 213 903,37 €</i>
Total charges HT	28 563 570,13 €	29 793 571,80 €
TVA acquittée	1 484 367,98 €	1 464 692,78 €
Total charges TTC	30 047 938,11 €	31 258 264,58 €

*Collecte / transport / traitement : correspond aux charges relatives à l'exploitation des déchèteries.

Le changement de méthode dans l'affectation des charges de personnel a engendré un transfert de charges entre les charges fonctionnelles et les charges techniques. De plus, les coûts de déchèteries ont fortement augmenté.

Répartition des postes de charges



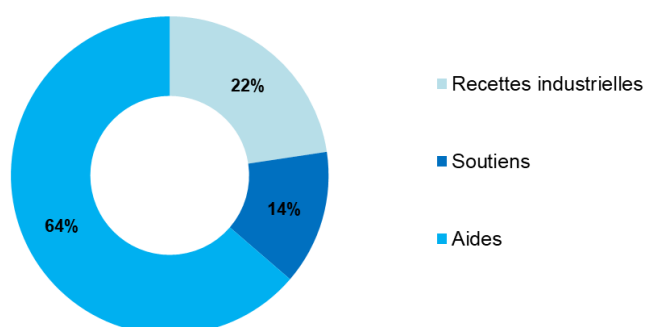
*Collecte / transport traitement : correspond aux charges relatives à l'exploitation des déchèteries.

Les coûts de traitement représentent un tiers des charges.

NATURE DES PRODUITS

Produits	€ arrondis
Recettes industrielles	200 283,63 €
Soutiens éco organismes	121 110,82 €
Aides/subventions	563 487,72 €
Total produits	884 882,17 €

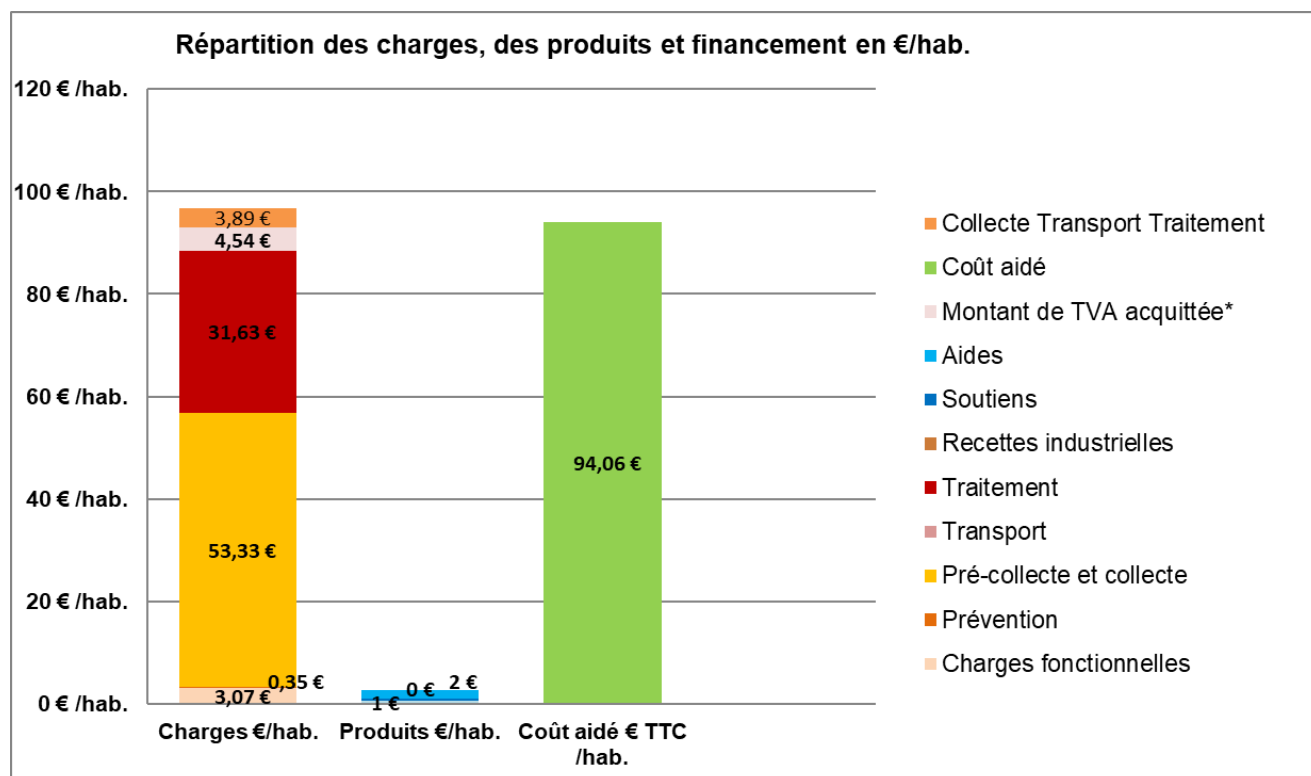
Répartition des postes de produits



Plus de 50 % des produits perçus par GPSO sont les reversements du syndicat de traitement liés à sa contractualisation avec les éco-organismes et les repreneurs de matériaux.

Ainsi, plus la collectivité est performante dans le geste de tri, plus les produits augmenteront.

REPARTITION DES CHARGES & PRODUITS



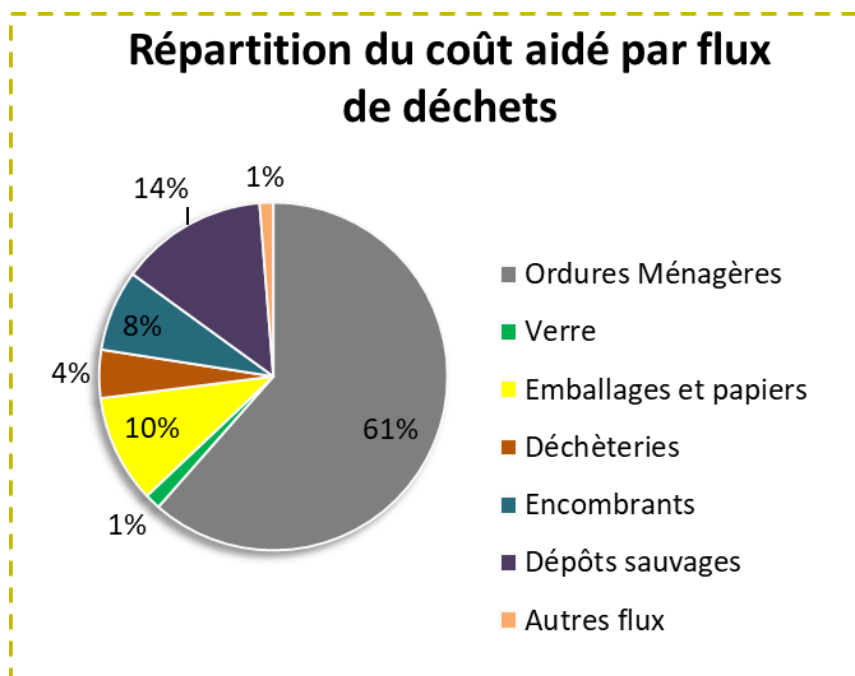
La proportion de produits perçus par la collectivité représente moins de 3 % des charges.

COUT DU SERVICE PAR FLUX DE DECHETS

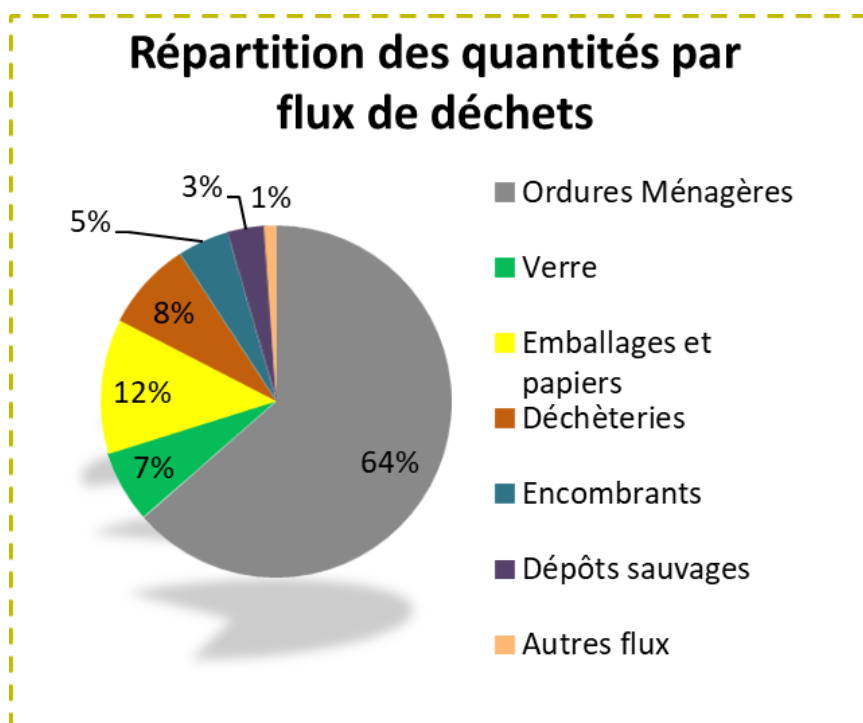
COUT AIDE HT PAR FLUX

	Ordures Ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchèteries	Encombrants	Dépôts sauvages
Charges fonctionnelles	501 797,33 €	33 880,18 €	157 858,66 €	2 957,80 €	81 642,72 €	188 100,46 €
Prévention	67 583,64 €	- €	- €	44 465,62 €	- €	- €
Pré-collecte	250 737,80 €	49 821,31 €	254 647,66 €	- €	- €	- €
Collecte	8 631 373,30 €	401 207,00 €	2 549 309,03 €	- €	1 450 463,04 €	3 320 882,05 €
Collecte Transport Traitement	- €	- €	- €	1 256 398,24 €	- €	- €
Transfert / Traitement	8 773 030,05 €	137 593,74 €	91 238,08 €	- €	649 522,62 €	458 401,35 €

Globalement, les tonnages sont proportionnels aux coûts de gestion des déchets. Mais les dépôts sauvages et autres flux (déchets toxiques) ont un coût plus important par rapport aux quantités collectées.

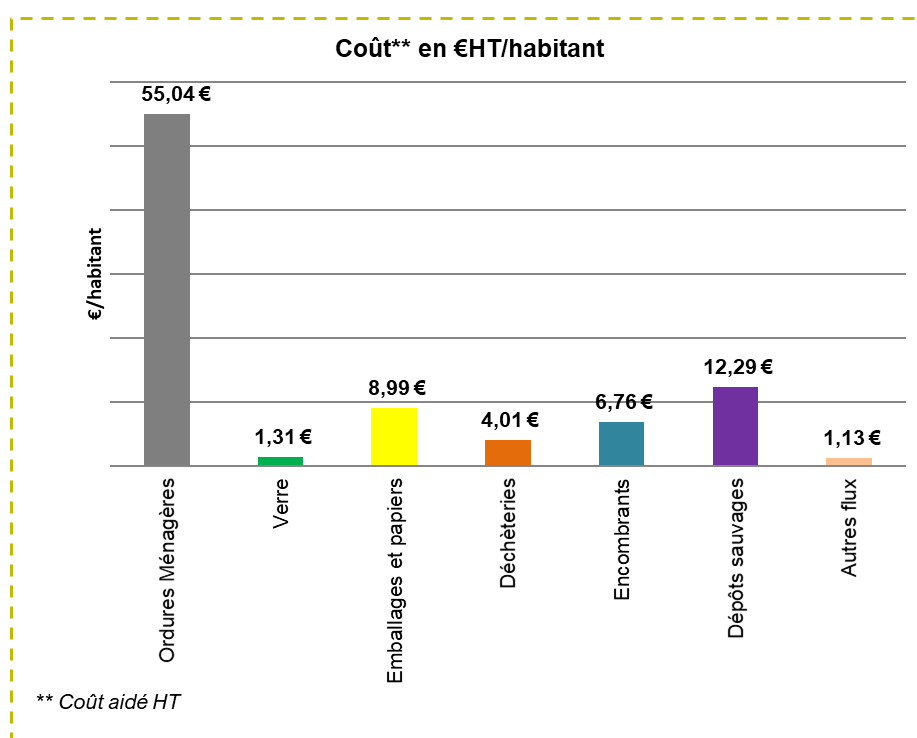


Les dépôts sauvages représentent 14 % du coût total.

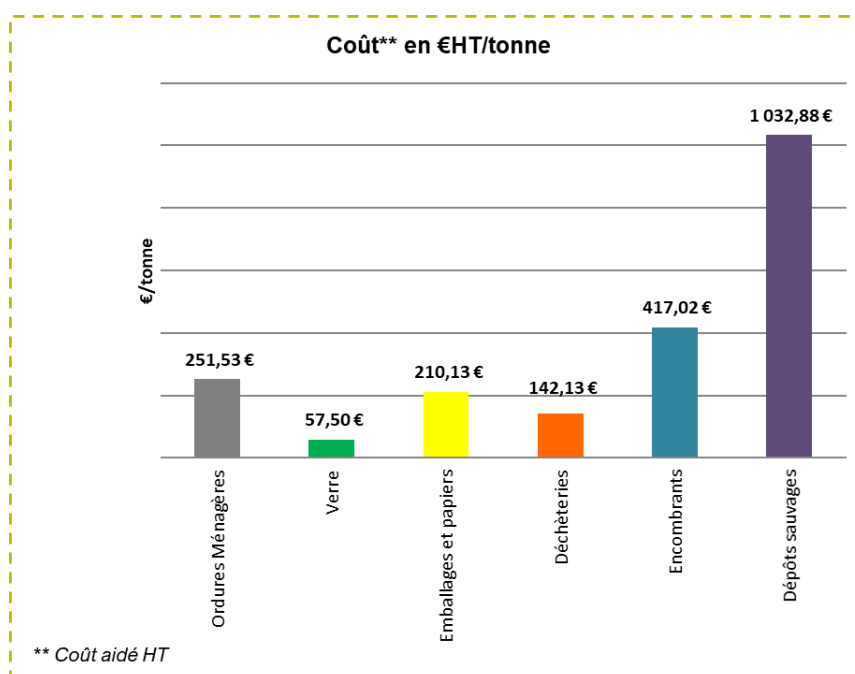


Les dépôts sauvages représentent 3 % des quantités totales.

Pour l'année 2020, la gestion des déchets par habitant a coûté à la collectivité :



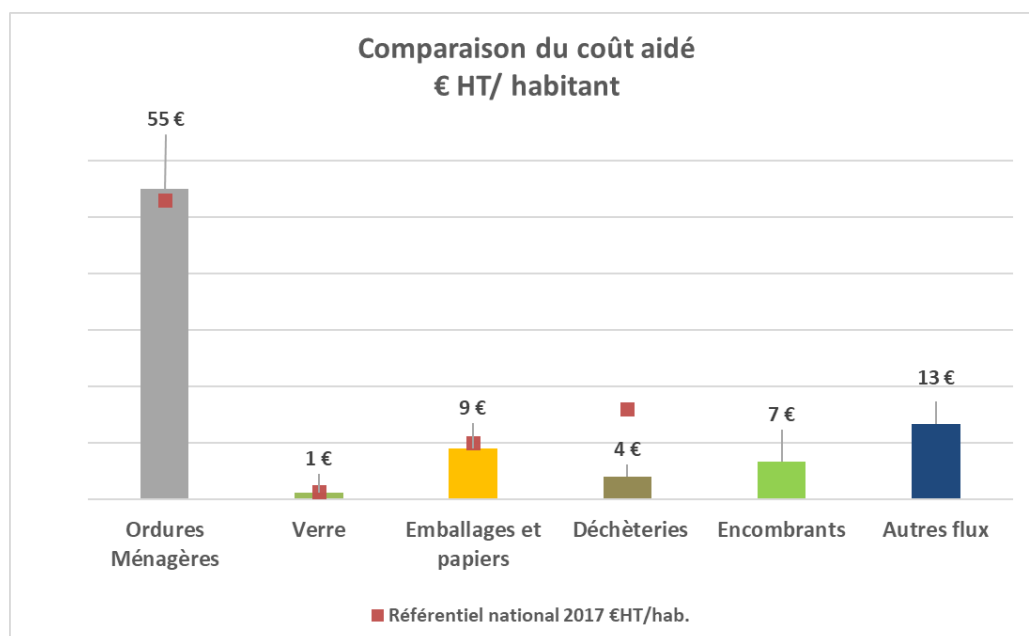
Le coût le plus important est celui des ordures ménagères car les tonnages restent importants. Les encombrants et les dépôts sauvages représentent un montant assez important par rapport aux tonnages, justifié par un service de gestion conséquent.



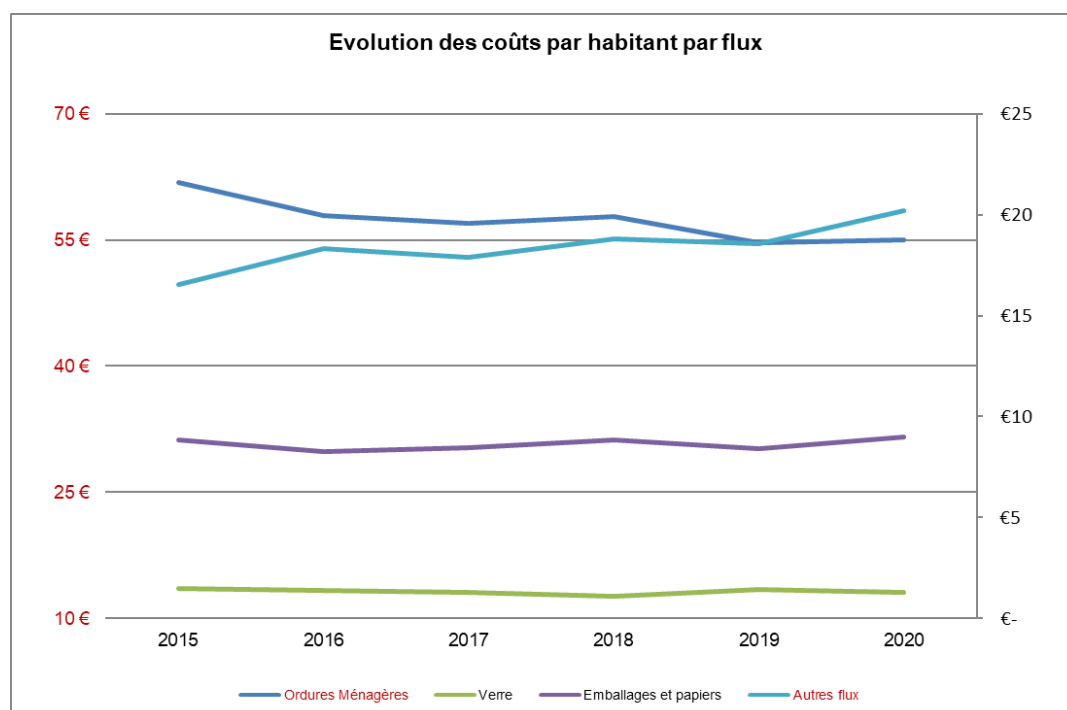
Le service rendu aux usagers pour la gestion des dépôts sauvages et des encombrants en porte-à-porte représente les coûts à la tonne les plus importants des principaux flux.

COMPARAISON AVEC LES DONNEES DU REFERENTIEL ADEME

Comparée à d'autres collectivités de même typologie, GPSO est dans la moyenne nationale au niveau des coûts par habitant.



EVOLUTION DES COUTS



Depuis 2015, le coût par habitant de gestion des déchets reste plutôt stable pour les flux principaux. L'augmentation est due à un changement de méthode dans l'affectation des charges de personnel dans la matrice des coûts de l'ADEME.

PREVENTION DES DECHETS

QU'EST-CE QUE LA PREVENTION DES DECHETS ?

La prévention des déchets consiste à produire moins de déchets et donc alléger notre poubelle.

- Parce que la production de déchets est très importante
- Pour vivre dans un environnement sain et léguer une planète viable aux générations futures
- Pour limiter notre consommation de ressources non inépuisables
- Pour avoir moins de déchets à traiter, à mettre en décharge ou à incinérer
- Pour réduire les coûts de gestion des déchets, tout en respectant mieux l'environnement et notre santé.

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a renforcé la priorité donnée à la prévention de la production de déchets dans les actions à mener pour favoriser la transition vers une économie circulaire. Elle fixe notamment un objectif de réduction des déchets ménagers et assimilés de 10% par habitant entre 2010 et 2020. Cet objectif est dépassé sur le périmètre de Grand Paris Seine Ouest.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre qui visent à promouvoir ces nouveaux réflexes auprès des habitants.

LA COLLECTE SOLIDAIRE D'APPAREILS ELECTRIQUES

GPSO en partenariat avec ecosystem propose des points de collecte solidaires pour y déposer des appareils électriques hors d'usage ou en état de marche. Ce dispositif est proposé 1 fois par mois pour les villes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon. En 2020, le service a été étendue sur les villes de Sèvres, Chaville, Vanves et Ville-d'Avray/Marnes-la-Coquette (un point pour les deux villes), avec une prestation pour chacune de ces villes au second semestre 2020.

Les appareils électriques seront triés, nettoyés, réparés et vendus à prix solidaires par une structure de l'économie sociale et solidaire locale (Emmaüs) ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales par ecosystem.

En 2020, **3 331 habitants se sont déplacés** et **37 tonnes** d'appareils ont été collectées. La baisse de tonnages collectés est due à l'annulation des collectes solidaires pendant le premier confinement.



LE COMPOSTAGE

Le compostage permet de détourner de la collecte des ordures ménagères une partie importante des déchets de jardin et de cuisine.

Les déchets organiques constituent en effet environ 30 % des déchets rejetés par les français. Ces déchets sont donc présents en grandes quantités, et les composter permet de réduire les volumes traités par la filière classique d'incinération. Le compostage permet également de disposer d'un fertilisant naturel : ce retour au sol permet d'éviter l'achat d'engrais.

La promotion du compostage est assurée par la Maison de la Nature et de l'Arbre, service de Grand Paris Seine Ouest, via des ateliers pratiques ou lors des événementiels locaux.

Lors de la mise à disposition du matériel gratuit (dispositifs de compostage individuel ou collectif), les habitants référents sont également formés.

→ Mise à disposition de matériel gratuite

L'Etablissement Public Territorial GPSO met à disposition des habitants des composteurs subventionnés par le Syctom à 90%. En raison de cette participation financière et du souhait de développer cette action, GPSO a décidé de proposer les composteurs gratuitement à disposition des habitants depuis le 1^{er} janvier 2015.

Deux modèles sont proposés (contenance de 400 ou 600 litres). Un kit, composé d'un Brass-compost et d'un bio-seau, est également fourni, ainsi que des lombricomposteurs.

→ Le compostage de quartier

Sous la supervision d'une association locale et après accord de la Ville, GPSO installe des composteurs sur l'espace public, au sein d'un square ou d'un parc, afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de composter leurs déchets (après adhésion et formation auprès de l'association).

Au total, GPSO compte 12 composteurs de quartier, soit 3 nouveaux composteurs en 2020.

→ Le compostage collectif en pied d'immeuble

Afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets, l'Etablissement Public Territorial GPSO souhaite développer le compostage collectif en pied d'immeuble.

10 sites collectifs ont été équipés en 2020 sur le territoire (contre 91 en 2019).

A cause de la crise sanitaire, le déploiement du compostage collectif a été suspendu, ce qui explique que le nombre de sites mis en place en 2020 est inférieur au nombre de site mis en place en 2019.

Au total, 256 sites collectifs ont été mis en place sur le territoire.

Chaque référent de site a pu suivre pendant une journée une formation de guide composteur financée par le Syctom. Chaque site est accompagné tout au long du projet par les maîtres composteurs (de GPSO ou du Syctom).



→ Le compostage en pavillon

216 composteurs en pavillon ont été distribués. Au total, 1 926 composteurs ont été distribués par GPSO.

La livraison des composteurs à domicile est réalisée par le prestataire SULO.

→ Le compostage individuel en appartement : le lombricompostage

453 lombricomposteurs ont été distribués aux particuliers. Au total, 1 881 lombricomposteurs ont été distribués par GPSO.

LA COMMUNICATION

SENSIBILISATION

Comme chaque année, l'Etablissement Public Territorial GPSO a profité des différentes manifestations organisées sur son territoire pour sensibiliser les habitants aux gestes du tri et de prévention. Les sensibilisations sont réalisées par la Maison de la Nature et de l'Arbre et/ou les éco-animateurs du Sycotom.

Ces actions de sensibilisation ont été fortement perturbées **par la crise sanitaire** (annulation des manifestations, d'ateliers et de porte-à-porte). Par ailleurs, la Maison de la Nature et de l'Arbre a été fermée, en grande partie, de mars à décembre 2020.

Plusieurs événements ont été propices à la sensibilisation soit à la prévention des déchets, soit aux modalités de collecte des déchets :

- Forum des Epinettes à Issy-les-Moulineaux, le 29 Février (85 personnes sensibilisées)
- Forum des associations à Issy-les-Moulineaux, le 04 Septembre (21 personnes sensibilisées)
- Forum des associations à Meudon, le 04 Septembre (16 personnes sensibilisées)
- Forum des associations à Meudon, le 05 Septembre (50 personnes sensibilisées)
- Forum des associations à Sèvres, le 05 Septembre (125 personnes sensibilisées)
- Forum des associations à Chaville, le 05 Septembre (155 personnes sensibilisées)
- Forum des associations à Ville-d'Avray, le 05 Septembre (29 personnes sensibilisées)
- Forum des associations à Vanves, le 13 Septembre (155 personnes sensibilisées)



La Maison de la Nature et de l'Arbre a également :

- organisé sur site **15 ateliers** sur la réduction des déchets qui ont permis de sensibiliser 101 personnes
- organisé en visioconférence **6 ateliers** sur la réduction des déchets qui ont permis de sensibiliser 33 personnes

Par ailleurs, en 2020, les éco-animateurs du Syctom sont intervenus pour faire **du porte-à-porte et annoncer l'élargissement des consignes de tri** sur une partie du territoire, principalement sur l'habitat vertical. Cette opération a été suspendue plusieurs fois en raison des confinements et des consignes sanitaires. Une partie de l'opération a dû être annulée.

Au final, le porte-à-porte a concerné 32 000 logements (contre 50 000 prévus), avec un taux de contact de 47 %. Sur le nombre de personnes sensibilisées, 81 % sont favorables au tri, 42 % seulement avaient connaissance de l'élargissement des consignes de tri et 70 % savaient déjà que le tri est à déposer en vrac dans le bac jaune.

DES OUTILS DE COMMUNICATION

En complément des outils de communication fait en 2019 pour annoncer l'élargissement des consignes de tri (mémos tri, stickers sur les bacs et affiches dans les locaux poubelles), les guides de collecte ont été mis à jour en 2020.

FAITS MARQUANTS 2020

- **Grève et blocage des usines d'incinération**

Du fait de la grève contre la réforme des retraites, l'usine d'Isséane était bloquée par des grévistes et a été mise à l'arrêt. De ce fait, du 22 janvier au 7 février 2020, les bennes de Grand Paris Seine Ouest n'ont pas pu être vidées à Isséane, notamment pour les ordures ménagères résiduelles.

Les prestataires de collecte se sont mobilisés pour se rendre sur les autres exutoires proposés par le Sycotm. Cette grève a généré des dépenses supplémentaires importantes pour le Sycotm.

- **Crise sanitaire**

La crise sanitaire, et le premier confinement en particulier, a fortement impacté le service de gestion des déchets : les déchèteries ont été fermées, les camions déchets toxiques et les collectes solidaires ont été annulés.

Le poste le plus touché est celui de la sensibilisation, avec la fermeture de la Maison de la Nature et de l'Arbre, l'annulation de manifestations propices à la sensibilisation (semaine du développement durable par exemple) et les suspensions et annulations des porte-à-porte prévus pour informer les habitants de l'élargissement des consignes de tri.

- **Collectes solidaires**

GPSO et ecosystem ont mis en place des collectes solidaires dans l'ensemble des villes (un regroupement en un seul point a été fait pour Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette) au second semestre 2020. Ce déploiement à l'ensemble des communes fait suite au déploiement en 2019 à la ville de Meudon. En 2021, les 4 villes ayant bénéficié d'une collecte solidaire fin 2020 bénéficieront d'une collecte solidaire par semestre.

PERSPECTIVES 2021

- **Etude d'optimisation sur les services déchets et propreté de GPSO**

Dans la continuité des études lancées en 2020, le travail d'optimisation des services de collecte et de propreté se poursuit. Cette étude doit permettre de définir le besoin dans le cadre des futurs marchés de collecte des déchets et de propreté.

- **Redéfinition du programme local de prévention des déchets**

Un nouveau diagnostic devrait permettre de définir pour 2021 un nouveau programme local de prévention des déchets. A noter que ce bilan est réalisé en parallèle des actions de prévention mises en place lors du premier programme local de prévention et qui se poursuivent encore, en particulier la promotion du compostage sous toutes ses formes : compostage de jardin, lombricomposteur individuel, composteur en pied d'immeuble, composteur de quartier, composteur en établissement.

Rapport établi conformément à l'article L2224-17-1 du Code
Général des Collectivités Territoriales
et
au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015